

	construction des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité et d'installations électriques (5 dernières années)	Une (01) référence	
		Une (01) référence	
2	Liste des références de l'entreprise dans le domaine des projets d'énergie solaire (5 dernières années) il est exigé au moins trois références	Une (01) référence	
		Une (01) référence	
		Une (01) référence	
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Références techniques » sur 6 oui</b>			
III	<b>Les moyens techniques et matériels</b>		
1	Un camion benne ;	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
2	Un véhicule de liaison de type 4x4 tout terrain (Pick-up);	En propre (Justificatifs y afférents).	
3	Un camion grue ;	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
4	Une bétonnière	En propre (Justificatifs y afférents).	
5	Un vibreur à aiguille	En propre (Justificatifs y afférents).	
6	Matériels de sécurité (cônes de balise, paires de gants, casques, ceintures, chaussures) ;	En propre (Justificatifs y afférents).	
7	Autres matériels paires de grimpettes, poulies de déroulage MT et BT, cordes de service et coupe-câbles, tronçonneuses, pince à sertir, pince à feuillard, serre-joints)	En propre (Justificatifs y afférents).	
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Moyens techniques et matériels » sur 7 oui</b>			
IV	<b>Méthodologie d'exécution</b>		
1	Présence d'une rubrique méthodologie d'exécution	Elle devra comprendre une note méthodologique et un chronogramme d'activité tel que	

**GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE**

N°	Désignation	Exigences	Conforme (oui ou non)
<b>I</b>	<b>Personnel d'encadrement</b>		
1	<b>Un Conducteur</b>	Ingénieur des Travaux de Génie Electrique/Industriel, ou Rural, ou Civil avec une formation complémentaire ou une expérience avérée en Energie renouvelable.	
		ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la construction de réseau électrique.	
		ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans les projets d'énergie solaire.	
2	<b>Un chef chantier chargée des travaux d'éclairage public par énergie solaire et de mise en production</b>	Ingénieur Electricien/civil	
		Ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la construction de réseau électrique.	
3	<b>Responsable hygiène et sécurité - Plan d'assurance qualité</b>	Un universitaire (Bac+3 au moins).	
		ayant au moins trois (03) d'expérience dans la mise en œuvre des plans qualité sécurité et Environnement dans les projets.	
4	<b>Un responsable administratif et financier</b>	BTS ou plus en gestion ou comptabilité	
		ayant une expérience d'au moins deux années dans le domaine de la gestion administrative et financière.	
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Personnel d'encadrement » sur 9 oui</b>			
<b>II</b>	<b>Références techniques</b>		
1	Liste des références générales dans le domaine de la	Une (01) référence	

20.1 21.2 22.1 25.1	Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MBOMA, au plus tard le ____/____/2019 à 10 heures et devra porter la mention :
<b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ____/AONO/C.MBOMA/CIPM/19 DU ____/____/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MBOMA PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.</b>	
25.1.	<p>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis:</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le ____/____/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MBOMA dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

### **Evaluation et comparaison des offres**

31.2.	Monnaie retenue pour la conversion en une seule monnaie: Le franc CFA Source du taux de change: La Banque des Etats de l'Afrique Centrale
32.2.(e)	Le délai d'exécution sera évalué comme suit: La notation sera binaire (oui ou non) Un délai moins de SIX (06) mois obtiendra oui et un délai supérieur à SIX (06) mois obtiendra <b>NON</b> .
32.2(g).	La méthode d'évaluation des variantes techniques est la suivante : Sans objet
32.1.	Préférence nationale : Sans Objet.

### **Attribution du marché**

39.1et 39.2	L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins – disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères stipulés dans le présent RPAO.  <i>Par ailleurs, le maître d'ouvrage pourra entrer en négociation avec le pressenti attributaire pour augmenter le nombre de lampadaire au cas où sa proposition serait en dessous du coût d'objectif du projet.</i>
----------------	---

## Préparation et dépôt des offres

16.1	<p>Période de validité des offres:</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres. Toute modification apportée aux offres ou tout retrait ou demande d'annulation d'offres, durant cette période, entraînera l'élimination du soumissionnaire concerné et la saisie de sa caution de soumission.</p> <p>Au besoin, l'Autorité Contractante, pourra demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période donnée, ceci avant l'expiration de la période initiale de validité des offres. Sa demande et les réponses qui y seront faites devront être données par lettre, télex ou fac-similé. Le soumissionnaire pourra refuser de se conformer à une telle demande sans perdre son cautionnement provisoire.</p> <p>Si aucune attribution de marché n'est faite après quatre mois à compter de la date de remise des offres, L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure.</p>
17.1	<p>Montant de la garantie d'offre:</p> <p>Un cautionnement provisoire d'un montant égal à _____ (_____) FCFA devra être mis en place à compter de la date fixée pour la remise des offres. Le cautionnement provisoire, joint à cette dernière, restera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validité des offres.</p> <p>Le cautionnement provisoire sera effectué au choix du soumissionnaire auprès d'un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. Les cautionnements provisoires accompagnant les offres qui n'ont pas été retenues pourront être retirés ou libérés dès adjudication et au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres.</p> <p>Le cautionnement provisoire de l'attributaire du Marché sera libéré lorsque celui-ci aura signé le Marché et constitué la garantie de bonne fin requise (cautionnement définitif).</p> <p>Le cautionnement provisoire pourra être saisi si un soumissionnaire retire son offre au cours du délai de validité des offres; ou bien si l'attributaire du marché ne signe pas le marché et ne présente pas le cautionnement définitif (garantie de bonne fin) requis dans le délai fixé.</p>
18.1	<p>Les offres sont appelées sur la base d'un délai d'exécution maximale de six (06) mois.</p> <p>La méthode d'évaluation figure à l'article 32.2 (e) du RGAO. Le délai d'exécution proposé par le soumissionnaire retenu deviendra le délai d'exécution contractuel.</p>
18.3	Aucune variante ne sera acceptée.
19.1	Lieu, date et heure de la réunion préparatoires à l'établissement des offres : Une concertation est prévue avec les soumissionnaires, il s'agit de celle qui va précéder la visite des lieux.

**NB: Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.**

## **Prix et monnaie de l'offre**

- 14.3. La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment:
- des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés;
  - des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts;
  - des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le marché:
    - \* des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique);
    - \* des droits et taxes communaux,
    - \* des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments dessous-détails des prix hors taxes. Le prix TTC s'entend TVA incluse.

- 14.4. Les prix du marché

Les prix des bordereaux des offres sont réputés fermes et non révisables.

- 17.2 et 17.3 Monnaie du Pays du Maître d'ouvrage :  
Les prix sont libellés en **francs CFA (FCFA)** hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

factures, soit fournir un contrat de location avec un propriétaire dans le cas où il gagnerait le marché.

#### **D) Méthodologie**

- Une note descriptive, précisant les méthodes d'exécution proposées par le soumissionnaire et permettant d'apprécier la conformité de la soumission aux spécifications du dossier d'appel d'offres. Le soumissionnaire établira un compte rendu détaillé de sa visite des lieux puis précisera notamment les dispositions sur lesquelles il s'engage en matière d'installations de chantier (lieu, surfaces, équipement, etc.), de laboratoire de chantier (surfaces, équipements...), études d'exécution, et des approvisionnements en matériel et matériaux de chantier etc. Il détaillera l'organigramme proposé et les relations entre le chantier et le siège de l'entreprise, le plan de gestion environnemental (Dispositions prévues pour la Protection de l'environnement) - Plan de sécurité, hygiène et de santé (Mesures prévues pour en matière d'hygiène et de sécurité) Utilisation de la main d'œuvre locale (HIMO) ;
- Un calendrier des travaux, précisant le délai global et les délais partiels des principales phases de réalisation des travaux. Il devra permettre d'apprécier la compatibilité entre les cadences annoncées dans ce programme et celles mentionnées dans les sous détails de prix. Ce planning des travaux doit tenir compte du délai maximum des travaux qui est de Cinq (05) mois.

#### **E) Capacité financière**

Le soumissionnaire doit joindre une attestation de solvabilité financière d'un montant au moins égal à cinquante cinq millions (55 000 000) de francs CFA, délivrée par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics (pièce n°11).

**NB : Le non-respect d'au moins 70 % des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.**

### **III. Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière**

La proposition financière contiendra les pièces suivantes :

- i) La soumission timbrée, datée et signée, conforme au modèle joint, arrêtant l'offre financière en FCFA TTC et donnant également la décomposition entre d'une part le montant hors taxes de l'offre et d'autre part les taxes (comprenant la TVA);
- ii) Le bordereau des prix unitaire, paraphé à chaque page, daté et signé;
- iii) Le détail estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- iv) Le sous détail de chacun des prix du bordereau établi de la manière la plus détaillée possible.

Par ailleurs les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le dossier d'appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de caution de soumission.

Le personnel minimum exigé au soumissionnaire est le suivant :

- **Un Conducteur des travaux**, Ingénieur des Travaux de Génie Electrique/Industriel, ou Rural, ou Civil ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la construction de réseau électrique avec une formation complémentaire ou une expérience avérée en Energie renouvelables ;
- **Un chef chantier chargé des travaux d'éclairage public par énergie solaire et de mise en production**, Ingénieur électricien/civil ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la construction de réseau électrique.
- **Un responsable administratif et financier**, baccalauréat en gestion ou comptabilité ayant une expérience d'au moins deux ans dans la gestion administrative et financière.
- **Responsable hygiène et sécurité - Plan d'assurance qualité** : Un universitaire (Bac+3 au moins) ayant au moins trois (03) d'expérience dans la mise en œuvre des plans qualité sécurité et Environnement dans les projets.

Tous ces personnels d'encadrement doivent lire, écrire et parler parfaitement au moins une des deux langues officielles du Cameroun. La commission de passation des marchés se réserve la possibilité de procéder à la vérification des curricula vitae proposés.

### **B) Pour les références du soumissionnaire**

- Liste des références générales dans le domaine de la construction des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité et d'installations électriques durant les cinq (05) dernières années ; il est exigé au moins trois (03) références.
- Liste des références de l'entreprise dans le domaine de la construction des réseaux de distribution par énergie solaire durant les cinq (05) dernières années ; il est exigé au moins trois (03) références.

*(copies de marchés première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage ou PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés);*

### **C) Moyens techniques et matériel**

Le matériel et la logistique à mobiliser par l'Entrepreneur sont :

- Un camion benne ;
- Un camion grue ;
- Un véhicule de liaison de type 4x4 tout terrain (Pick-up).
- Une bétonnière ;
- Un vibreur à aiguille ;
- Le matériels de sécurité (cônes de balise, paires de gants, casques, ceintures, chaussures) ;
- Autres matériels (paire de grimpettes, poulies de déroulage MT et BT, cordes de service et coupe-câbles, tronçonneuse, pince à sertir, pince à feuillard, serre-joints)

Pour tout ce matériel, le soumissionnaire devra soit fournir les cartes grises légalisée ou

Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Les offres seront présentées dans trois plis fermés et scellés, comprenant respectivement:

## **I. Enveloppe A – Volume 1. :Dossier administratif**

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- 1) Une lettre timbrée d'intention de soumissionner dûment signée par le candidat et accompagnée de la déclaration d'intégrité (signée) ;
- 2) L'accord de groupement le cas échéant ;
- 3) Copie certifiée conforme de l'attestation de non redevance datant de moins d'un mois ;
- 4) Copie certifiée de la carte du contribuable datée de moins de trois (03) mois ;
- 5) Caution de soumission provisoire d'un montant tel qu'inscrit dans l'avis, émise par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ou compagnie d'assurance agréée ;
- 6) Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- 7) Certificat d'imposition datant de moins d'un mois ;
- 8) Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou par la Chambre de Commerce et de l'Industrie) du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
- 9) Attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;
- 10) Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- 11) Quittance d'achat du DAO ;
- 12) Attestation de visite du site ;
- 13) Attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP).

13.1

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 4) ,5) ,11) et 12) étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

**N.B : les pièces administratives doivent être certifiées par les responsables des services émetteurs et datées de moins de trois (3) mois. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative est sanctionnée par le rejet de l'offre.**

## **II. Enveloppe B – Volume 2. : Offre Technique**

Le Dossier Technique contiendra les pièces ci-après :

### **A) Pour le personnel d'encadrement**

- Note technique détaillée concernant la qualité du personnel, sa formation ainsi que son expérience dans les travaux similaires,
- Organigramme du projet,
- CV signés et datés des intervenants accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes, attestation de disponibilité, CNI légalisée.
- Attestations de l'ONIGC pour les Ingénieurs de Génie civil ou pour les ingénieurs de Travaux de GC ayant plus de cinq (05) ans d'expérience.

12

La langue de l'offre : L'offre ainsi que toutes correspondances émises dans le cadre du présent appel d'offres seront rédigées en français ou en anglais.

### Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification attestation de disponibilité, CNI légalisée et CV)	
B)	Les références de l'entreprise	
C)	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	Proposition technique et note méthodologique	

Ces références devront être assez récentes (moins de 06 ans)

Il sera attribué à chaque soumissionnaire une note technique représentant le pourcentage de critères essentiels positifs.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant en annexe de ce Règlement Particuliers de l'Appel d'Offres.

Le non-respect d'au moins 70 % des critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

En cas de groupement de fournisseurs :

6.2. La nature du groupement (conjoint ou solidaire) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

***Le mandataire devra vérifier au moins 50 % des critères essentiels, ce n'est que par la suite que le cumul des références, du matériel et du personnel sera effectué.***

#### **Visite du site des travaux et réunion préparatoire :**

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la Mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, il est exigé aux soumissionnaires ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres, une concertation suivie d'une visite des lieux sur lesquels seront réalisées les prestations.

7.3 Dans le cadre de cette visite, le représentant habilité à recevoir les experts du soumissionnaire est le Maire de MBOMA. C'est lui qui désignera par la suite les principaux intervenants qu'il souhaite associer à ces rencontres.

Une attestation de visite signée sur l'honneur devra sanctionner cette opération.

4.1	<p><b>Liste des candidats pré-qualifiés :</b></p> <p>RAS</p>
5.1.	<p>Critères de provenance des fournitures : les matériaux, matériels et fournitures d'équipements et services seront conformes aux exigences techniques en vigueur au Cameroun.</p> <p>La solution technique pour la mise en œuvre de ce projet est dite <b>ALL IN ONE</b>. Elle intègre tous les organes de fonctionnement du luminaire LED de 60W, panneau solaire, batterie en lithium, régulateur électronique dans un seul élément.</p> <p>Ils devront être conformes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la norme EN 40 (le fournisseur devra fournir une note de calcul détaillé sur le mât par rapport à la zone de vent où se situeront les mâts ainsi qu'une note de calcul pour le dimensionnement du massif béton) ;</li> <li>• Aux normes IEC/EN 60598 – 1 ; IEC/EN 60598-2-3 ; NF EN 60529 ; NF EN 62262 ; IEC/EN 55015 ; IEC/EN 61000-3-2 ; IEC/EN 61000-3-3 ; IEC/EN 62493 ; IEC/EN 6231 ; IEC/EN 62471 ; IEC/EN 61347-1 ; IEC/EN 61347-2-13 ; NF EN 13201-3 ; NF EN 13201- 4 + A1 ; EN 13032-4 ; LM79 ; NF EN 12981</li> </ul>
6.1	<p>Le lampadaire ALL IN ONE devra être dimensionné afin d'assurer 5h d'éclairage minimum en pleine puissance et le reste de la nuit à une puissance réduire à moins de 60% de la puissance maximale, et pour une autonomie de fonctionnement de 2 jours sans soleil. Les calculs énergétiques devront être détaillés et devront prendre en compte une durée totale de nuit de 12h. En pleine puissance d'éclairage, les lampadaires permettront d'atteindre un niveau d'éclairement moyen supérieur ou égal à 12 lux, une uniformité (Emin/Emoy) de plus de 0,30 et un indice d'éblouissement (TI) inférieur à 15.</p> <p>Ces lampadaires solaires seront équipés d'une technologie de batterie à longue durée de vie (6 ans minimum), tel que le LiFePo.</p>
	<p><b>Principaux critères éliminatoires</b></p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48h ;</li> <li>• Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives (<b>la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</b>) ;</li> <li>• Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels.</li> </ul> <p>Non-conformité aux spécifications majeures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Surface financière équivalente au moins au tiers du montant prévisionnel total du marché ;</li> <li>✓ Conformité européenne (CE) et Autorisation du fabricant pour l'ensemble ou les différents éléments de la tête du lampadaire : batterie, panneau photovoltaïque, régulateur de charge et luminaire (confère avis) ;</li> <li>✓ Certificat de garantie d'au moins trois (03) ans du système</li> </ul>

**Généralités****Définition des travaux:**

Le présent appel d'offres a pour objet la réalisation des travaux d'éclairage public de certaines artères de la ville de MBOMA par l'installation de 100 lampadaires solaires ALL IN ONE. Le coût d'objectif global en fourniture et pose est de 160 000 000 de FCFA TTC.

Le Maître d'Ouvrage bénéficiaire des prestations est le Maire de MBOMA.

Référence de l'appel d'offres **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** N°  
**/AONO/C.MBOMA/CIPM/19 DU \_\_\_\_/\_\_\_\_/2019 POUR LES TRAVAUX**  
**D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MBOMA**  
**PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES**  
**ALL IN ONE.**

Les travaux seront réalisés en une phase suivant les dispositions ci-après :

- 1.1 - l'actualisation des études, et du dimensionnement et la programmation (horaire) par sites des lampadaires solaire en tenant compte du positionnement prévu pour chaque appareil, des caractéristiques climatiques et urbaines spécifiques à chaque ville;
- La livraison du produit :
- ✓ La fourniture et la pose des lampadaires ALL IN ONE ;
  - ✓ La formation du personnel technique de la Collectivité bénéficiaire (MBOMA)

L'attention du soumissionnaire est attiré sur le fait qu'un certain nombre de conditions devront être assurées pendant une période longue après réception des ouvrages, conditions qui feront l'objet d'un certificat de garantie des performances du matériel et qui devra être remis par l'entrepreneur lors de la réception technique provisoire (cf CCTP).

**Autorité contractante/Maître d'ouvrage :** Maire de la Commune de MBOMA

**Adresse :** Secrétariat Général de la Commune de MBOMA

- 1.2. **Délai d'exécution:**  
 La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois.

- 2.1. **Source de financement :**  
 Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE MBOMA.